



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article2289>

Cécile Ropiteaux : Droits des femmes, mobilisons-nous !

- Syndicats Nationaux - SNUipp-FSU - Conseils Nationaux - CN 2016-2017 - Conseil national de janvier 2017 -



L'École Émancipée

A partir du 7 novembre, à 16h34, et jusqu'au 31 décembre, les femmes, en France, ont travaillé gratuitement. En effet, compte tenu des inégalités de salaires, si les femmes étaient payées au même taux horaire que les hommes, elles s'arrêteraient à cette date.

Certes, le 7 novembre n'a pas donné lieu à des mobilisations massives, comme en Islande où de nombreuses femmes quittent réellement leur travail, mais cette journée a eu un écho médiatique certain. Des initiatives, parfois mixtes, se sont déroulées sur certains lieux de travail. Les associations féministes ont organisé des rassemblements dans plusieurs villes, lieux d'échanges et d'expressions multiples. La prise de conscience des inégalités salariales a fait un pas en avant ce jour-là, notamment chez des jeunes femmes qui n'y étaient pas forcément sensibilisées.

Le travail des organisations syndicales sur ces questions est aussi mis en lumière, celui de la CGT et de Solidaires en particulier, avec différentes campagnes comme le #viedemère. Ce combat, la FSU le porte aussi, cela avait été largement exprimé lors du congrès du Mans.

Dans la Fonction publique il a fallu déconstruire les idées fausses. Non, tout n'est pas résolu par l'égalité formelle liée au statut, aux grilles de rémunération et aux concours. Nous l'avons mis en évidence, notamment dans la mobilisation contre la réforme des retraites en 2010. Pour les professeur-es des écoles, dont 80 % sont des femmes, pourquoi ne retrouve-t-on pas la même proportion parmi les promu-es ? Pourquoi cette proportion est encore plus faible au moment du passage à la hors classe ? Les différences de carrière entraînent évidemment des inégalités salariales. Il faut continuer à identifier et expliquer les écarts de salaires. La Fonction publique a juste 30 ans de retard sur le secteur privé...

A l'invitation de la CGT, un arc unitaire se construit, rassemblant organisations syndicales et associations féministes, pour construire autour du 8 mars, journée internationale de lutte des femmes, des mobilisations : initiatives diverses, manifestations, grèves « pour l'égalité professionnelle et les droits des femmes ». D'ores-et-déjà, la grève est annoncée par la fédération du commerce.

Il est d'autant plus important de montrer notre engagement dans l'action que nous sommes face à l'imposture féministe du FN, parallèlement à son imposture sociale. Marine Le Pen s'érige en défenseuse des femmes, parce que leur vote est un enjeu important, capable de faire basculer le résultat d'une élection. On l'a vu en Autriche, où ce sont surtout elles qui ont fait barrage à l'extrême droite. Mais le FN ne propose aucune mesure concrète pour l'égalité salariale ou l'emploi des femmes. Or, les droits des femmes progressent quand des revendications concrètes et opérantes sont portées par des mobilisations. Et c'est ainsi que le mouvement social pourra se démarquer nettement.

Plus largement, il est fondamental de nous inscrire dans de nombreuses luttes, et de les articuler. Face à la haine et à l'exclusion, remettre en avant nos valeurs de solidarité. Nous élever contre toutes les formes de dominations, de sexe, de classe, de « race ». Accueillir les migrant-es, soutenir les militant-es qui sont poursuivis pour les avoir aidé-es, soutenir les syndicalistes, les faucheurs de chaises, dénoncer l'impunité des policiers, par exemple dans la mort d'Adama Traoré pour n'en citer qu'un, dénoncer la justice à deux vitesses...

Voilà ce que nous pouvons nous souhaiter pour cette nouvelle année, rester fidèles à nous-mêmes, garder intacte notre capacité à nous indigner, la transformer en énergie mobilisatrice. Oui, indignons-nous, comme nous le dit HK en hommage à Stéphane Hessel : « Contaminons la terre entière de nos révoltes et de nos rêves ».